



Plafond des déductions dons

Par **benoitvox**, le **29/10/2015** à **12:19**

Bonjour,
dans l'optique d'une opti fiscale et de soutenir des associations, je me renseigne sur les dons défiscalisés. Toutefois, sur cette page <http://www.apprentis-auteuil.org/nous-soutenir/transparence-et-avantages-fiscaux/don-defiscalise-vos-avantages.html>, ils indiquent un plafond de 529 euros, ce qui est toute de même assez faible. Puis-je donc multiplier les dons et profiter d'avantages fiscaux ou bien 529 euros est un plafond pour tous les dons?
Merci à tous!